

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023

5 DECEMBRE 2024 A 18H

Le 5 décembre 2024 à 18 heures, les adhérents de l'AIST – La prévention active se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, à la Grande Halle d'Auvergne située 3 boulevard Danielle Mitterrand à Cournon d'Auvergne (63800), sur convocation du Conseil d'Administration, conformément aux statuts.

La Présidente déléguée ouvre l'Assemblée et rappelle que, suivant les statuts, chaque adhérent, à jour de ses cotisations, a été convoqué à l'Assemblée Générale Ordinaire, par mail, voie de presse et site Internet de l'AIST – La prévention active au moins 15 jours calendaires avant la date fixée.

- ⇒ Envoi newsletter par email aux adhérents et mise en ligne des éléments sur le site internet www.aistlapreventionactive.fr le lundi 28 octobre 2024 ;
- ⇒ Publication par voie de presse :
 - Journal La Montagne (Puy de Dôme) le mardi 29 octobre 2024.
 - Journal L'Eveil de la Haute-Loire le mardi 29 octobre 2024.

La Présidente déléguée rappelle les articles des statuts de l'association relatifs à la représentativité attendue dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- ⇒ Article 10.4: « L'Assemblée Générale Ordinaire peut délibérer valablement quel que soit le nombre des adhérents présents. »
- ⇒ Article 10.9: « Les décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des adhérents présents ou représentés. »

Les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire ont émargé la feuille de présence en entrant en séance.

La feuille de présence est vérifiée.

Sur un total de 16205 adhérents représentant l'Association, soit 27 950 voix,

- les **45** membres présents représentent **289 voix**, et sont porteurs de **81 voix** de pouvoirs nominatifs ;
⇒ **soit un total de 370 voix pour les présents et représentés ;**
- les pouvoirs en blanc représentent **122 voix** ;
- les votes par correspondance représentent **81 voix** ;
⇒ **soit un total de 203 voix pour les pouvoirs en blanc et votes par correspondance ;**
⇒ **pour un total général de 573 voix.**

BC
BC

VGA
VGA

CK
CK

BG
BG

PROCES VERBAL

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'AIST – La prévention active, en ce jour, est présidée par la Présidente déléguée du Conseil d'Administration, en exercice, Madame Claire Brette.

Sur proposition de la Présidente déléguée, sont désignés comme scrutateurs :

- 1^{er} scrutateur : Monsieur Chabane KESSAI – entreprise FRANCE ECOLINE
- 2^{ème} scrutateur : Madame Virginie GACHON – entreprise EUROPA COURSES
- Secrétaire de séance : Monsieur Gaël BOYER – entreprise PREVENTION SPORT SANTE

La Présidente déléguée déclare que les résolutions devant, d'après les dispositions statutaires, être communiquées aux membres de l'Association avant la tenue de l'Assemblée Générale, l'ont été, figurant sur la convocation adressée par mail et sur le site internet. L'Assemblée lui en donne acte.

Après exposé des données de l'AIST – La prévention active, relatives aux points suivants (cf présentation annexée) :

- Rapport moral 2023
- Rapport financier 2023
- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées 2023
- Budget prévisionnel 2025 et grille des cotisations et autres facturations 2025

la Présidente déléguée Claire Brette met aux voix les résolutions inscrites sur la convocation et figurant à l'ordre du jour. Elle propose à l'Assemblée Générale Ordinaire un vote à mains levées, ce qu'elle accepte à l'unanimité.

Résolution 1

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport moral, approuve ledit rapport.

Contre : 0 / Abstention : 6 / Pour : 567 voix

La résolution 1 est approuvée par 567 voix, 6 voix s'étant abstenues.

Résolution 2

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier de l'année 2023, entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et pris connaissance du contenu des comptes annuels et du résultat de l'exercice 2023, approuve lesdits comptes et le résultat (432 043 €) qui en résulte.

Contre : 0 / Abstention : 11 / Pour : 562 voix

La résolution 2 est approuvée par 562 voix, 11 voix s'étant abstenues.

BC
BC

VGA
VGA

CK
CK

BG
BG

Résolution 3

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'affecter les bénéfices de l'année 2023 (432 043 €) aux réserves de l'AIST – La prévention active.

Contre : 2 / Abstention : 8 / Pour : 563 voix

La résolution 3 est approuvée par 563 voix, 8 voix s'étant abstenues et 2 voix étant contre.

Résolution 4

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte des informations qu'il contient et de l'absence de conventions réglementées nouvelles conclues au cours de l'exercice 2023.

Contre : 2 / Abstention : 5 / Pour : 566 voix

La résolution 4 est approuvée par 566 voix, 5 voix s'étant abstenues et 2 voix étant contre.

Résolution 5

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport moral, du rapport financier, du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2023 et du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2023.

Contre : 0 / Abstention : 6 / Pour : 567 voix

La résolution 5 est approuvée par 567 voix, 6 voix s'étant abstenues.

Résolution 6

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve le budget prévisionnel 2025 tel qu'il lui a été présenté ainsi que le calcul des cotisations et autres facturations qui en résulte.

Contre : 5 / Abstention : 13 / Pour : 555 voix

La résolution 6 est approuvée par 555 voix, 13 voix s'étant abstenues et 5 voix étant contre.

Résolution 7

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Contre : 1 / Abstention : 5 / Pour : 567 voix

La résolution 7 est approuvée par 567 voix, 5 voix s'étant abstenues et 1 voix étant contre.

3

BC
BC

CK
CK

VGA
VGA

BG
BG

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AISt – La prévention active

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal qui est signé par la Présidente déléguée de séance, les scrutateurs et le secrétaire de séance.

Fait le 5 décembre 2024

Mme Claire BRETTE,
Présidente déléguée de l'AISt- La prévention active

1er Scrutateur
M. Chabane KESSAI – entreprise FRANCE ECOLINE

BRETTE Claire

BRETTE Claire (Dec 6, 2024 13:30 GMT+1)

CHABANE KESSAI

2^{ème} Scrutateur
Mme Virginie GACHON – entreprise EUROPA
COURSES

Secrétaire de séance
M. Gaël BOYER – entreprise PREVENTION SPORT
SANTE

GACHON Virginie

GACHON Virginie (Dec 9, 2024 08:57 GMT+1)

BOYER Gaël

BOYER Gaël (Dec 6, 2024 12:21 GMT+1)

Assemblée Générale Ordinaire

Jeudi 5 décembre 2024

Grande Halle d'Auvergne



Mot d'accueil



Présidente déléguée,
Claire BRETTE





Introduction

Directeur,
Pascal JOUVIN





Ouverture de l'AGO



Formalités liées à l'Assemblée Générale Ordinaire

- **Newsletter adhérents**
 - envoyée par email le 28 octobre 2024,
 - et informations mises à disposition sur le site Internet www.aistlapreventionactive.fr le même jour
- **Parutions Presse le 29 octobre 2024**
 - La Montagne - Puy de Dôme
 - L'Eveil de la Haute-Loire

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale Ordinaire
de l'Association AIST - La prévention active

Le **jeudi 5 décembre 2024 à 18 heures**, l'Association Interprofessionnelle de Santé au travail, AIST - La prévention active invite ses 16.205 adhérents, chefs d'entreprises du Département du Puy-de-Dôme et de l'arrondissement de Brioude en Haute-Loire, à se réunir en **Assemblée Générale Ordinaire**, à la Grande Halle d'Auvergne, 3 boulevard Danielle Mitterrand à Cournon-d'Auvergne (63800).

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Président Jean-Christophe Jourdy présentera les travaux du Conseil d'Administration 2023, l'activité médicotechnique de l'année 2023, les comptes de l'année 2023, le budget prévisionnel 2025, le montant des cotisations et autres facturations 2025.

Les informations liées à l'Assemblée Générale Ordinaire sont disponibles sur notre site internet www.aistlapreventionactive.fr



Représentativité

- **Rappel des statuts :**

- Article 10.4: « L'Assemblée Générale Ordinaire peut délibérer valablement quel que soit le nombre des adhérents présents. »

- Article 10.9: « Les décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des adhérents présents ou représentés. »

Nombre total d'adhérents	Nombre de voix correspondant
16 205	27 950



Désignation des scrutateurs et du secrétaire de séance

Fonction	Nom	Adhérent/Entreprise
1 ^{er} scrutateur	M. Chabane KESSAI	FRANCE ECOLINE
2 ^{ème} scrutateur	Mme Virginie GACHON	EUROPA COURSES
Secrétaire de séance	M. Gaël BOYER	PREVENTION SPORT SANTE



Rapport moral 2023

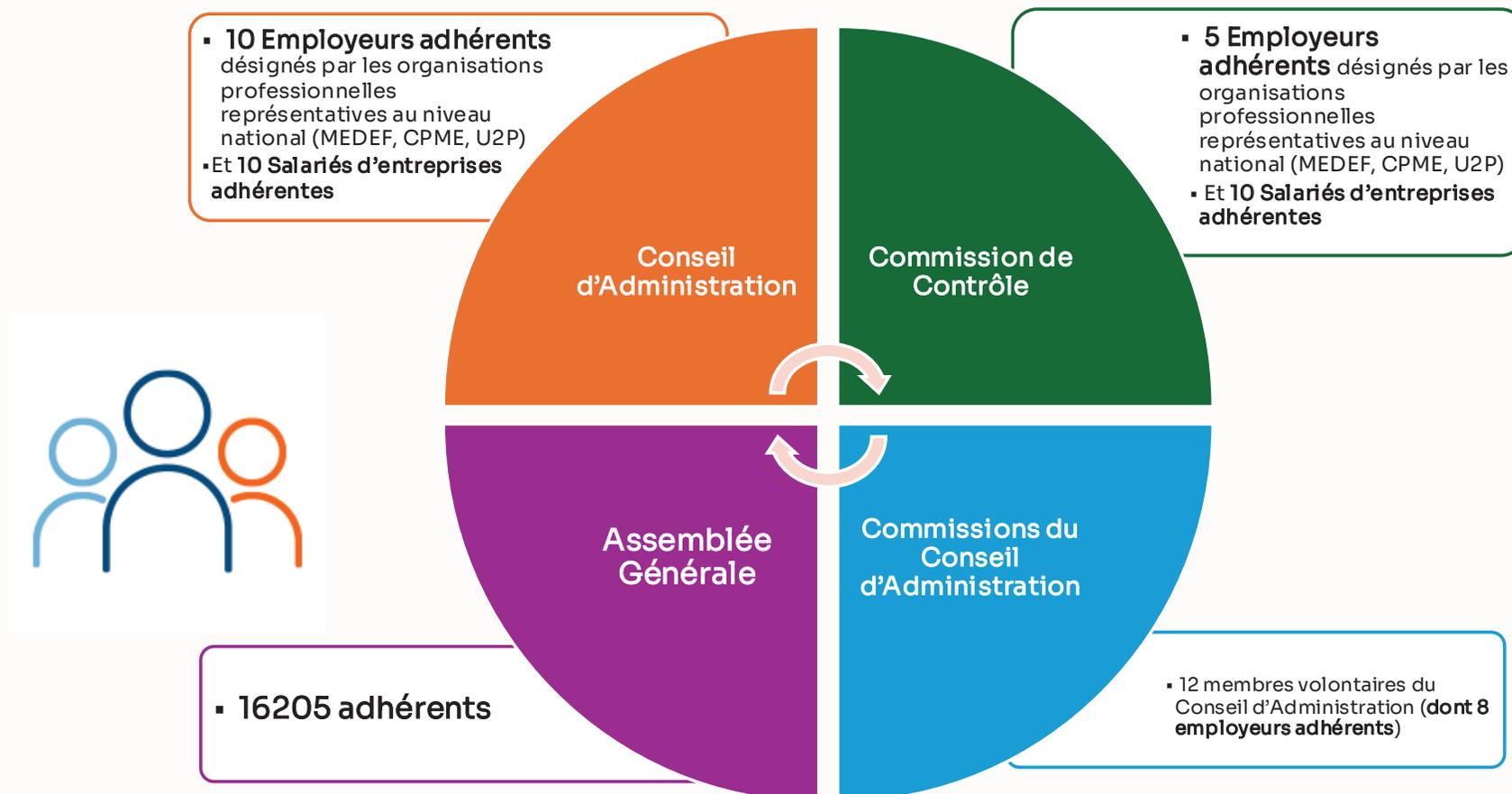




Gouvernance



Principales instances, au sein desquelles Vous, **Adhérents**, êtes représentés !



Conseil d'Administration et Commission de Contrôle paritaires,
en place depuis le 01/04/2022, jusqu'en 2026



Composition actuelle du Bureau

- **Présidente déléguée** : Claire BRETTE (Employeur - MEDEF)
- **Vice-Présidente** : Sandrine CANIN (Salariée - CFDT)
- **Trésorier** : Stéphane LELONG (Salarié - CFDT)
- **Membre du Bureau** : Guillaume MARQUES (Employeur - CPME)
- **Membre du Bureau** : William SCHMITT (Employeur - CPME)
- **Membre du Bureau** : *siège vacant Employeur*



La Gouvernance au cœur des projets

37 réunions
en 2023

Conseil
d'Administration:
6 réunions

Commission
Communication: 2
réunions

Commission Finances:
2 réunions

7 Commissions
pilotées par le Conseil
d'Administration, avec
les salariés du service
(membres
fonctionnels et
membres volontaires)

Bureau:
10 réunions

Commission
Juridique et Ethique :
1 réunion

Conseil d'administration

Commission de Contrôle:
4 réunions

Commission Travaux et
Positionnement des
Centres :
4 réunions

Commission Partenariat
et Branches: 3 réunions

Commission
Informatique et
réseau : 3 réunions

Commission de
Pilotage du Projet
de Service : 2
réunions

- Démarche d'amélioration continue
- Contexte de pénurie médicale
- Nouvelles organisations
- Rôle accru dans la prévention de la désinsertion professionnelle



Temps forts : projets structurants engagés et poursuivis en 2023

- **Février 2023** : refonte de la cellule RPSO-QVCT
- **Septembre 2023** : création de la cellule SET (Statistiques Epidémiologie Traçabilité)
- **Automne 2023** : mise en place de coordonnateurs métiers (Assistante Médicale, Infirmiers, Conseillers en prévention) et formalisation du Pôle d'expertises (Ergonomie, Hygiène du travail, Toxicologie, Métrologie)
- **Octobre 2023** : publication du référentiel de certification des SPSTI (AFNOR SPEC 2217)



Chiffres clés de l'activité 2023



17 centres médicaux dans le département du Puy-de-Dôme et l'arrondissement de Brioude



190 collaborateurs au service de 16 351 entreprises adhérentes



+ de 84 000 visites médicales réalisées



4 073 entreprises bénéficiant d'actions de prévention
8 000 actions de maintien en emploi



330 participants aux webinaires et ateliers
259 salariés des entreprises adhérentes formés par e-learning





**Autres projets en
cours et à venir
pour améliorer la
qualité de service**



Rapport financier Arrêté des comptes Année 2023



Rapport financier 2023

- Comptes établis et présentés :

- Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels
- Et en application du nouveau règlement ANC n°2018-06

Total bilan : 10 861 553 €

Chiffre d'Affaires : 16 018 469 €

Résultat net comptable : 432 043 €



Bilan 2023

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé net :	5 434 857 €	Fonds associatifs :	4 115 145 €
Dont - immos incorporelles	920 €	Dont - Autres réserves	3 683 101 €
- immos corporelles	4 768 336 €	- Résultat de l'exercice	432 043 €
- immos financières	665 601 €		
		Provisions pour risques et charges	996 673 €
Créances :	468 588 €	Dettes :	5 749 734 €
Dont - créances clients	240 684 €	Dont - Dettes bancaires	2 338 478 €
- autres	227 904 €	- Dettes fournisseurs	475 055 €
		- Dettes fiscales et sociales	2 847 677 €
Disponibilités :	4 807 117 €	- Autres dettes	72 758 €
Charges constatés d'avance :	150 989 €	Produits constatés d'avance :	15 764 €
TOTAL ACTIF	10 861 553 €	TOTAL PASSIF	10 861 553 €

Fonds de roulement : 1 921 158 €



Compte de résultat synthétique

L'analyse des écarts concerne le réel 2023 par rapport au budget 2023 voté

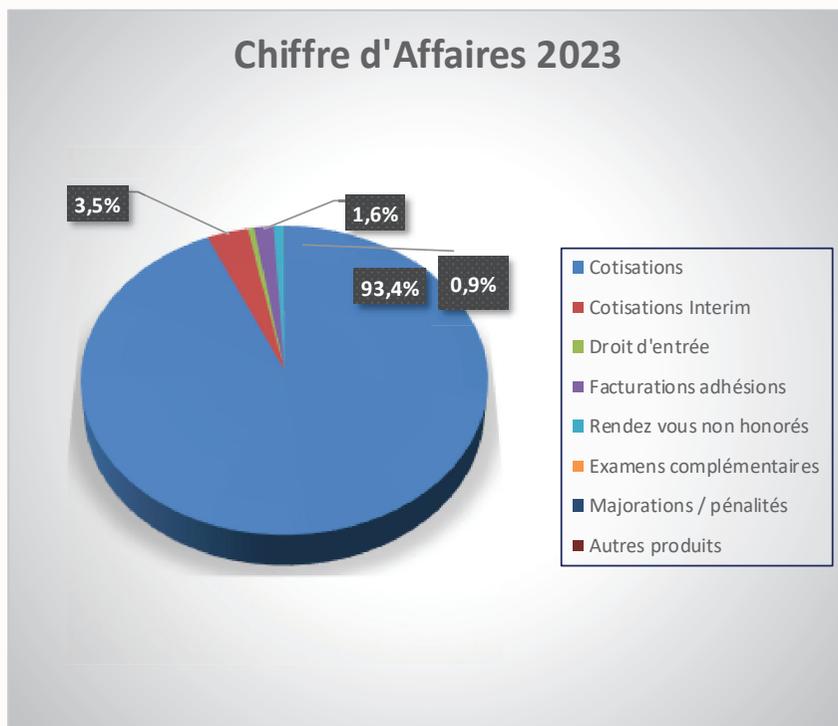
- Chiffre d'affaires : -0,7 %
- Variation des charges externes : -1,6 %
- Impôts et taxes : -3,3 %
- Salaires et charges : -5,2%
- Résultat financier : +136K€

augmentation des taux de rendement et placement en comptes à terme

<u>En k€</u>	REEL 31.12.2022	BUDGET 2023	REEL 31.12.2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	15 617	16 132	16 018
<i>Charges Externes</i>	-2 463	-2 478	-2 439
VALEUR AJOUTEE	13 155	13 654	13 580
<i>Subvention d'exploitation</i>	9	13	6
<i>Impôts et taxes</i>	-390	-367	-355
<i>Masse salariale</i>	-11 483	-12 917	-12 241
RESULTAT EXPLOITATION	1 133	-79	238
<i>Résultat financier</i>	15	13	149
<i>Résultat exceptionnel</i>	-40	0	44
RESULTAT COMPTABLE	1 108	-65	432
<i>CAF de l'exercice</i>	1 305	396	1 106
<i>Total Remboursements Emprunts existants</i>	359	396	402
CAF "libre" de l'exercice	946	0	703



Le chiffre d'affaires



De quoi est composé notre Chiffre d'Affaires ?

Cotisations	14 967 277 €
Cotisations Interim	556 500 €
Droit d'entrée	87 325 €
Facturations adhésions	263 744 €
Rendez vous non honorés	139 684 €
Examens complémentaires	341 €
Majorations / pénalités	1 678 €
Autres produits	1 920 €
Chiffre d'Affaires 2023	16 018 469 €





Rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes



Cabinet SAS WOLFF Monsieur PETIT



Budget et cotisations 2025



Budget 2025

En k€

	REEL 31.12.2023	BUDGET 2024	BUDGET 2025
CHIFFRE D'AFFAIRES	16 018	16 218	18 263
<i>Charges Externes</i>	-2 439	-2 699	-3 056
VALEUR AJOUTEE	13 580	13 519	15 207
<i>Impôts et taxes</i>	-355	-334	-372
<i>Masse salariale</i>	-12 241	-13 333	-14 215
EXCEDENT BRUT EXPLOITATION	990	-148	621
<i>Immos : dotation aux amortissements nette</i>	-441	-437	-525
<i>Créances adhérents</i>	-125	-95	-98
<i>Résultat financier</i>	149	57	-166
RESULTAT COMPTABLE	432	-624	-168
<i>CAF de l'exercice</i>	1 106	-157	387
<i>Total Remboursements Emprunts existants</i>	-402	-377	-627
CAF "libre" de l'exercice	703	-533	-239



Cotisations 2025

TARIFS COTISATIONS ET AUTRES FACTURATIONS 2025 HT soumis au vote de l'Assemblée Générale du 05/12/2024

L'arrêté ministériel du 26/09/2024 relatif au coût moyen national de l'ensemble socle de services des services de prévention et de santé au travail interentreprises :

* Fixe le coût moyen national de la cotisation 2025 à 115,50€ HT

* Prévoit un tunnel de cotisation de plus ou moins 20% du coût moyen national soit 92,40€ HT < cotisation SPSTI < 138,60€ HT

COTISATION ANNUELLE

Cotisation per capita	94,00 € par salarié en charge au 31/01/2025 (y compris apprentis)
Cotisation multi employeurs [#]	94,00 € par salarié en charge au 31/01/2025 divisé par le nombre d'employeurs
Cotisation salarié éloigné *	94,00 € par salarié en charge au 31/01/2025
Cotisation complémentaire	94,00 € par salarié pris en charge en cours d'année en plus de ceux de la cotisation per capita initiale

COTISATIONS ADHESIONS

Droit d'entrée par salarié	25,00 € par salarié déclaré au moment de l'adhésion (y compris pour les apprentis)
Cotisation adhésion	94,00 € par salarié déclaré au moment de l'adhésion
Régularisation adhésion	Droit d'entrée et cotisation, par salarié non déclaré à l'adhésion et vu en visite (l'année d'adhésion)

COTISATIONS SPECIFIQUES ET AUTRES FACTURATIONS DIVERSES

Salariés intérimaires	94,00 € par salarié pris en charge dans l'année, facturé mensuellement
Rendez-vous non honoré	50,00 € par salarié absent au rendez-vous confirmé par convocation non excusé dans les 24 heures

multi-employeurs : tous salariés ayant simultanément plusieurs employeurs avec le même code PCS et le même suivi médical conformément au décret 2023-547 du 30 juin 2023

** salarié éloigné : salarié exerçant dans le département du Puy de Dôme ou arrondissement de Brioude, dont l'employeur est implanté hors département du Puy de Dôme ou arrondissement de Brioude.*





Résolutions Votes



Proposition du vote à main levée

Les adhérents présents acceptent-ils de procéder aux votes à main levée ?



Vote résolution #1

L'Assemblée Générale Ordinaire,
après avoir entendu la lecture du rapport moral, **approuve**
ledit rapport.



Vote résolution #2

L'Assemblée Générale Ordinaire,
après avoir entendu la lecture du rapport financier de l'année 2023,
entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et pris
connaissance du contenu des comptes annuels et du résultat de
l'exercice 2023, **approuve lesdits comptes et le résultat (432 043 €)**
qui en résulte.



Vote résolution #3

L'Assemblée Générale Ordinaire,
décide d'affecter les bénéfices de l'année 2023
(432 043 €) aux réserves de l'AISt - La prévention active.



Vote résolution #4

L'Assemblée Générale Ordinaire,
après avoir entendu la lecture du rapport spécial du
Commissaire aux comptes sur les conventions
réglementées, prend acte des informations qu'il contient
et de l'absence de conventions réglementées nouvelles
conclues au cours de l'exercice 2023.



Vote résolution #5

L'Assemblée Générale Ordinaire,
après avoir entendu la lecture du rapport moral, du rapport financier, du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2023 et du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2023.



Vote résolution #6

L'Assemblée Générale Ordinaire,
approuve le budget prévisionnel 2025 tel qu'il lui a été
présenté ainsi que le calcul des cotisations qui en résulte.



Vote résolution #7

L'Assemblée Générale Ordinaire,
donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie
ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée
pour accomplir toutes formalités légales.



Clôture de l'AGO 2024





Association AIST

Comptes annuels





KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
6 rue Valentin Haüy
CS 60015
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1
Téléphone ESC : +33 (0)4 73 44 70 65
Téléphone GS : +33 (0)4 73 44 70 40
Site internet : www.kpmg.fr

ASSOCIATION AIST
1 rue des Frères Lumière
63100 CLERMONT-FERRAND

Clermont-Ferrand, le 2 avril 2024

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 28 février 2010, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'Association AIST relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

— Total du bilan :	10 861 553	EUR
— Chiffre d'affaires HT :	16 018 469	EUR
— Résultat net comptable :	432 043	EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Olivier Maréchal
Expert-comptable

Association AIST

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	174 549	173 629	920	12 955
		Immobilisations incorporelles en cours	142 984	142 984		
		Avances et acomptes				
		TOTAL	317 534	316 614	920	12 955
	Immobilisations corporelles	Terrains	632 801		632 801	632 801
		Constructions	8 542 210	4 770 781	3 771 429	3 055 043
		Inst.techniques, mat.out.industriels	2 205 182	1 858 704	346 477	371 892
Immobilisations corporelles en cours		17 628		17 628	207 679	
		Avances et acomptes				1 000
	TOTAL	11 397 822	6 629 486	4 768 336	4 268 416	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	630 252		630 252	607 821	
	Autres	35 349		35 349	25 023	
	TOTAL	665 601		665 601	632 844	
	Total I	12 380 958	6 946 100	5 434 857	4 914 215	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	345 634	104 950	240 683	190 517
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	227 904		227 904	183 836
		TOTAL	573 539	104 950	468 588	374 353
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		4 807 117		4 807 117	4 288 301	
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	150 989		150 989	149 779	
	Total II	5 531 646	104 950	5 426 695	4 812 435	
	Frais d'émission des emprunts III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	17 912 604	7 051 051	10 861 553	9 726 651	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			35 424	13 538	
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Association AIST

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres	3 683 101	2 575 235	
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	432 043	1 107 866	
Situation nette (sous-total)	4 115 145	3 683 101	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I	4 115 145	3 683 101	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total II			
Provisions	Provisions pour risques	78 550	43 159
	Provisions pour charges	918 123	766 799
	Total III	996 673	809 958
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	2 338 478	2 046 365
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	804	810
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	462 948	280 279
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	2 847 677	2 689 849
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 107	48 000
	Autres dettes	71 954	132 464
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	15 764	35 821	
Total IV	5 749 734	5 233 590	
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	10 861 553	9 726 651	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Association AIST

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	16 018 469	15 617 361
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	5 944	8 871
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 072 145	1 403 844	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	35 540	127 943	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	17 132 100	17 158 021
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	2 506 457	2 469 782
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	354 887	389 850
	Salaires et traitements	8 705 782	8 199 844
	Charges sociales	3 730 537	3 567 124
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	440 595	461 497
	Dotations aux provisions	1 041 545	805 802
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	113 867	131 243
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	16 893 673	16 025 144
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	238 427	1 132 876

Association AIST

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	169 328	34 200
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	169 328	34 200
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	19 841	18 967
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	19 841	18 967
2. Résultat financier (III-IV)		149 487	15 233
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		387 914	1 148 109
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	56 267 1 362	1 603 166
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	57 629	1 770
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 254 12 245	-1 146 0
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	13 500	43 159
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		44 129	-40 243
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Total des produits (I + III + V)		17 359 058	17 193 991
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		16 927 015	16 086 125
EXCÉDENT OU DÉFICIT		432 043	1 107 866
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total			